

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 312 prescrivant interdiction de se présenter à une session de permis de conduire

n° 312

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 février 1964

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro
1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 1551 en date du 27 décembre 1963 portant interdiction de se présenter à une session de permis de conduire pour Pobtention des permis de catégories «<B-C-D-E», est prorogé pour une durée de deux ans en ce qui concerne le sieur Abdi Mohamed Ali, somali issack abarwal, né vers 1944 à Djibouti, de Mohamed Ali et de Fatma Youssouf, aide-chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier n° 3.